EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Areas Equilibre

Part - ISIN : FR0010636472

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

FIA soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : Le FIA a pour objectif une surperformance par rapport à l'indice composite figurant ci-après sur la durée de placement recommandée (5 à 8 ans).
Indicateur de référence : 50% TEC 5 Capitalisé + 40% MSCI World (Local) (NR) + 10% MSCI Europe (NR), dividendes nets réinvestis
Politique d'investissement : La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. L'actif du FIA sera principalement investi en parts ou actions d'OPC français ou européens y compris indiciels.
L'exposition cible est de 50% de l'actif net sur les marchés actions et 50% de l'actif net sur les marchés de taux.
Les produits seront sélectionnés selon la stratégie décrite ci-après.
- Une *allocation d'actifs* déterminée en fonction :
  - du contexte macro économique
  - de la progression des bénéfices des sociétés sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité.

Au sein de chacune des deux classes d'actifs actions et obligataires, la société de gestion applique le processus suivant :
- sur la partie actions : Le FIA sera exposé aux marchés actions en direct à titre accessoire ou via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers entre 0% et 70% de l'actif net. L'allocation géographique portera sur les places boursières d'Europe, des Etats-Unis, du Japon et des pays émergents.
- sur la partie taux : Le FIA sera exposé aux marchés de taux en direct ou via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers entre 30% et 100% de l'actif net.

L'actif du FIA dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion et de la gestion de trésorerie pourra comprendre des titres de créances et obligations investis en direct dans la limite de 100% de l'actif net du portefeuille.
L'exposition au risque de change est limitée à 30% de l'actif net.
- Une *sélection des fonds*, déterminée de la manière suivante :

Le choix de ces OPC s'effectue selon un processus propre à la société de gestion, abordé par des critères qualitatifs et quantitatifs.
Le FIA pourra investir, dans la limite d'une fois l'actif net, sur des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers ou de gré à gré (instruments financiers dérivés).
Le FIA n'utilisera pas les contrats financiers en vue d'une surexposition.
Pour réaliser son objectif de gestion, le FIA pourra également investir sur des instruments financiers contenant des dérivés intégrés, dans la limite de 10% maximum de l'actif net, dans le but de s'exposer aux marchés de taux, de devises ou d'actions internationaux.
Durée de détention recommandée entre 5 et 8 ans
Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.
Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce FIA est noté en catégorie 5, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le FIA sur une année	
Frais courants	3,30%
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances	
Commission de performance Non applicable	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du FIA et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées

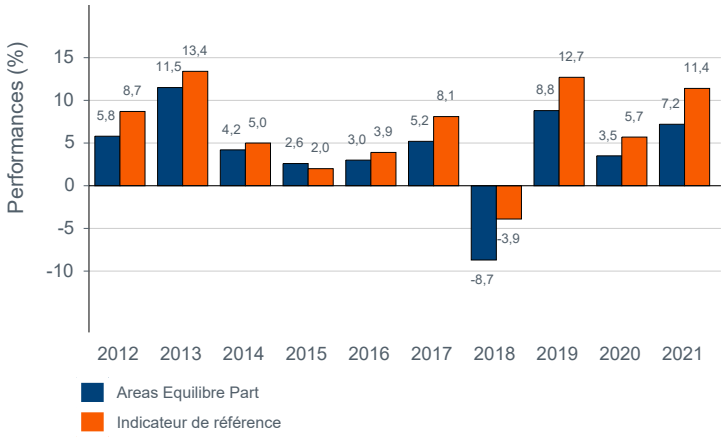

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

Areas Equilibre a été lancé le 17/07/2008

Date de lancement de la part : 07/2008

Indicateur de référence : 50% TEC 5 Capitalisé + 40% MSCI World (Local) (NR) + 10% MSCI Europe (NR), dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

La banque dépositaire du FIA est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du FIA, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Le FIA et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le FIA peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le FIA ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/08/2022.